

CAUCHEMAR POUR LE SERVICE PUBLIC

Dur bilan pour les sociétés et entreprises publiques. Les pertes qu'elles affichent pour le premier semestre sont considérables, des centaines de millions de dinars. Et si certaines d'entre elles espèrent récupérer le manque à gagner, d'autres devraient en faire définitivement leur deuil. Les sociétés publiques de transport, par exemple.

Il n'y a pas un jour qui passe sans charrier sa cohorte de mauvaises nouvelles. Des entreprises au bord de l'asphyxie, d'autres qui tentent,

vaille que vaille, une opération d'assainissement, comprendre des mises au chômage technique, d'autres qui ferment carrément. Cela ne tient pas seulement du secteur privé. Les entreprises nationales sont aussi dans la tourmente. Elles ne font plus recette comme auparavant. Elles souffraient déjà, pour certaines d'entre elles, d'un déficit chronique. Les événements de janvier semblent accentuer le phénomène.

La CPG, le Groupe chimique, la Steg, la Sonede, la Transtu, la Sncft, Tunisie Télécom souffrent, à des degrés divers. Les grèves, sit-in, occupations de locaux ont mis presque à genoux les deux premières. Les pertes qu'elles ont enregistrées sont évaluées à plusieurs dizaines de millions de dinars. Qu'en est-il des sociétés de services publics, comme la Steg ou la Sonede ou des grandes sociétés publiques de transport ? Là aussi, les pertes sont significatives malgré le fait qu'elles ne soient pas de même nature. En tout cas, le service public retient son souffle. Il est en apnée. ● Nadia Zine



A LA STEG, ON ESPÈRE RÉCUPÉRER AVANT LE MOIS DE JUIN

A la Steg (Société nationale d'électricité et de gaz), la réparation des dégâts causés par les casseurs de toutes sortes sont estimés à 500 000 dinars. Et « on peut s'estimer heureux », indique Hédi Rezgui, Directeur des opérations régionales de distribution d'électricité et de gaz à la Steg. Il est vrai que ce montant représente à peine 2% du budget annuel de maintenance des équipements de la société nationale. Main dans la main, le personnel s'est mobilisé, avec l'appui du syndicat et de la direction pour préserver l'outil de travail durant les pics de crise. Cela s'est fait par une présence permanente sur les sites, mais aussi par un discours persuasif auprès des éventuels casseurs et plus généralement des citoyens, en les sensibilisant à la nécessité de protéger un acquis national. Résultat : durant la période de janvier, on n'a recensé aucun incident majeur. « La distribution d'électricité et de gaz fut totalement assurée, sur tout le territoire de la République », souligne Hédi Rezgui. Certes, on déplore à la Steg l'incendie du District de Jendouba ou le bâtiment de Daïr Elkhadamet de Sidi Hassine, ou encore les agences de Fahs, Hammamet et El Haouaria. La Steg aussi devra payer le prix de la révolution du jasmin. D'ailleurs, Hédi Rezgui en prend volontiers acte. Même si cela concerne aussi les mauvais payeurs qui se sont multipliés durant ce fameux mois de janvier 2011. Il est vrai aussi que la

Steg a fait le choix de surseoir aux opérations de relevé de compteur au profit de la protection des sites les plus névralgiques. Cela a causé, peut-être, des retards dans l'envoi des factures aux abonnés. Quoiqu'il en soit, en janvier, les recettes ont enregistré une baisse de 30% par rapport au même mois de 2010. Cela équivaut à quelque 220 MD, indique-t-on. « Il ne faut pas oublier aussi que 7 abonnés sur 10 ont réglé leur facture », tempère le Directeur des opérations régionales. En plus, cela n'est pas resté en l'état depuis. « Les décisions prises en faveur des clients de la Steg d'annulation des frais de retard et de recouvrement ainsi que la possibilité fournie de segmenter le montant de la facture ont donné des résultats », explique-t-il. En effet, 60 000 clients ont bénéficié de cet avantage. A la fin avril, la baisse de recette s'établit à 20%. Il faut signaler que cette proportion inclut aussi les irréductibles mauvais payeurs qui en représentent la moitié environ. « D'ici à la fin du mois de mai, tout devrait rentrer dans l'ordre », estime Hédi Rezgui. En tout cas, ce manque à gagner temporaire ne devrait pas avoir d'impact sur les projets de la société. Le démarrage de la centrale de Ghannouch est prévu pour le mois de juin 2011, celui de la centrale de Sousse est maintenu pour 2013.



LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE FAIT PLIER LA SONEDE

La Sonede (Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux) semble mieux lotie. Les dégâts subis sont estimés à 200 000 dinars, ayant visé particulièrement les véhicules de la société. En revanche, la chute des recettes est plus significative : -10% pour le 1er trimestre 2011, soit environ 6 MD. En janvier, ce taux atteignait -28%. Curieusement, ce ne sont pas tant les mauvais payeurs parmi les abonnés qui ont généré un tel manque à gagner. C'est le ralentissement de l'activité économique qui en est la première cause. « Ce sont les gros consommateurs qui nous ont fait défaut », explique M. Abdelhamid Moussa, Directeur central d'exploitation à la Sonede. Beaucoup d'entreprises industrielles grandes consommatrices d'eau ont fermé. Plusieurs hôtels aussi. Et quand bien même cette catégorie d'abonnés ne représente que près de 9% du total des abonnés, en matière de recette, elle représente la part du lion. Les

mauvais payeurs se situent à la marge, « quelques points géographiques et encore... », indique, en substance, Abdelhamid Moussa, avant d'ajouter, philosophe : « La révolution, il faut savoir gérer ».

S'agissant de l'impact d'une telle situation, le Directeur central à la Sonede l'estime minime par rapport aux contraintes récurrentes à la société nationale qui demeure structurellement déficitaire. Première contrainte, l'obligation de service public faisant en sorte que le coût moyen d'un m³ d'eau établi à 665 millimes est revendu au prix moyen de 545 millimes, un écart supporté en totalité par la Sonede, sans compensation de l'Etat. Malgré cela, la nécessité du maintien de la société dans le giron public est défendue mordicus, principe de service public. On ne veut pas gagner de l'argent et l'on tente par tous les moyens de ne pas en perdre.

TRANSPORTS PUBLICS : RECETTES IRRÉCOUVRABLES

Si la Steg et la Sonede espèrent récupérer leur manque à gagner du 1er trimestre, cela semble loin, très loin d'être le cas des sociétés publiques de transport. Comment le pourraient-elles d'ailleurs sur une consommation immédiate d'un service de transport. D'abord, les dégâts causés au parc des véhicules, aux locomotives et autres rames, aux édifices et bureaux appartenant aux sociétés de transport régionales, nationale et à la Sncf sont de l'ordre de 4,7 MD. Pour la seule Sncft, les dégâts sont estimés à plus de 2,3 MD. A cela, il convient, bien entendu, d'ajouter les pertes irrécupérables en raison d'un phénomène de resquille généralisée comme l'attestent les baisses de recettes du 1er trimestre par comparaison avec la même période de 2010. Même s'il convient de tenir compte du contexte du couvre-feu décrété en janvier et février 2011. Les pertes des sociétés régionales de transport avoisinent les 4,3 MD. On a enregistré des baisses de recettes de l'ordre de 61% pour la SRT de Kasserine, de plus de 50% pour les SRT du Kef et de Gafsa, de plus de 40% pour la SRT de Kairouan, au cours du premier trimestre. La Transtu n'est pas en reste avec des pertes de recettes de plus de 4,6 MD. En tout et pour tout, le manque à gagner est de 9,3 MD. La plus faible perte est affichée par la Sntri : 127 000 dinars. Au total, les pertes des sociétés de transport de voyageurs, tous modes confondus dépassent les 15 MD.